



RESERVE NATURELLE DES TRE PADULE DE SUARTONE
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2017



Office de l'Environnement de la Corse
Gestion de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone
Rapport d'activité 2017



LA RESERVE NATURELLE DES TRE PADULE DE SUARTONE

Située à proximité du hameau de Suartone, sur la commune de Bunifaziu, la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone a été créée le 11 décembre 2000 et couvre un peu plus de 217 hectares. Elle protège quatre mares temporaires méditerranéennes et leurs bassins versants.

Une conservatrice est affectée partiellement à sa gestion avec la collaboration d'une assistante scientifique pour un quart de son temps. Elles bénéficient de l'aide ponctuelle d'autres agents de l'OEC.

Son gestionnaire, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), assure également la gestion des autres espaces naturels protégés de l'Extrême Sud de la Corse : la Réserve Naturelle des Bouches de Bunifaziu, la Réserve Naturelle des îles Cerbicale et les acquisitions du Conservatoire du littoral des communes d'A Munacia d'Auddè, Pianottuli à Caldareddu, Figari, Bunifaziu et Portivechju.

La Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone est également classée sur la liste des zones humides d'importance internationale, dite liste Ramsar, depuis 2007 et fait partie depuis 2012 du territoire du Groupement Européen de Coopération Territoriale – Parc Marin International des Bouches de Bunifaziu (G.E.C.T.-P.M.I.B.B.).



SOMMAIRE

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION	p. 7
Evaluation	
GESTION ADMINISTRATIVE	p. 9
Comité consultatif	
SURVEILLANCE & AMENAGEMENT	p. 9
Surveillance du site	
Entretien	
SUIVIS & MISSIONS SCIENTIFIQUES	p.11
Suivis abiotiques	
Suivi de <i>Lestes macrostigma</i>	
Localisation des espèces végétales protégées	
Nouvelles espèces	
Localisation de <i>Gennaria diphylla</i>	
Suivi de <i>Littorella uniflora</i>	
Suivi de la présence de <i>Cotula coronopifolia</i>	
Etude des Bryophytes	
TOPONYMIE	p.23
Histoire de l'occupation du site	
Les toponymes	
SENSIBILISATION & ACCUEIL DU PUBLIC	p.27
Programme pédagogique	
Journée Mondiale des Zones Humides 2017	
Autres actions pédagogiques	



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

Suite aux procédures de validation prévues par le Code de l'Environnement, le plan de gestion 2014-2019 de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone a été validé à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 30 mars 2017, après avis du Conseil Economique, Social et Culturel de la Corse.

Lors du comité consultatif du 27 novembre 2017, il a été acté la poursuite du plan de gestion 2014-2019 jusqu'au 31 décembre 2019, l'année suivante devant être consacrée à son évaluation.

EVALUATION

L'année 2017 correspond à la quatrième année de mise en œuvre du plan de gestion (N4).

A son terme, 54 des 121 opérations planifiées dans le plan de gestion de la réserve naturelle ont été réalisées (45%). La gestion administrative (AD) de la réserve naturelle, les suivis écologiques, études et inventaires (SE), ainsi que les opérations de pédagogie, information, animations, édition (PI), représentent la majorité des opérations engagées (figure 1).

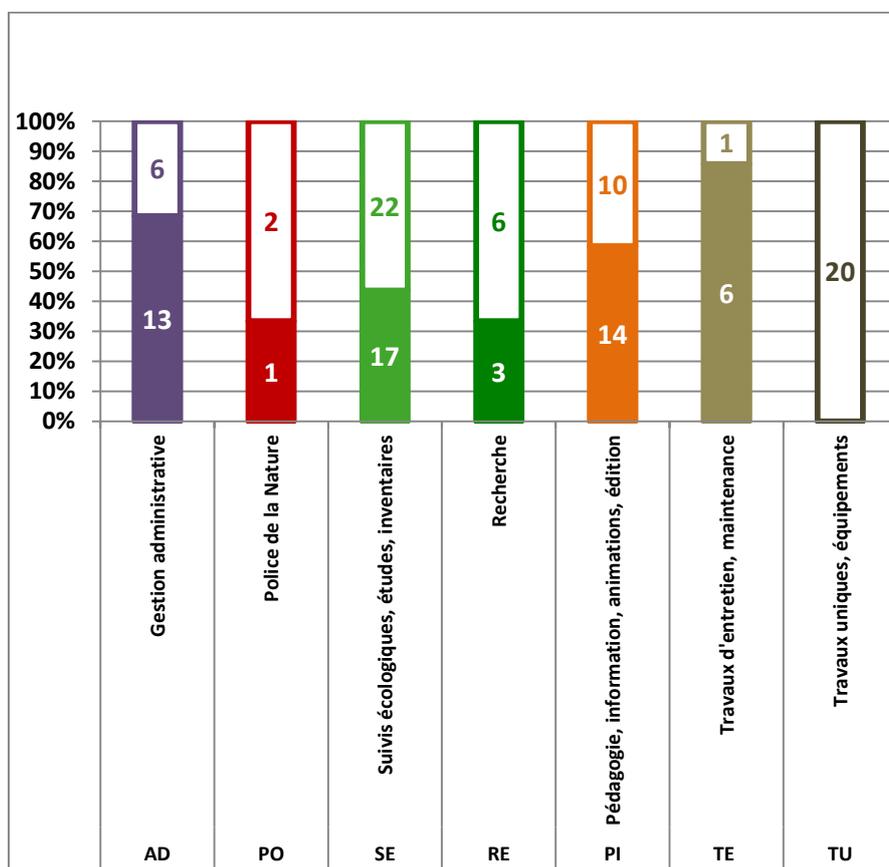


Figure 1 : Opérations du plan de gestion menées sur la période 2014-2017 (4 années).

Concernant les travaux de maintenance et d'entretien (TE), la quasi-totalité des actions prévues a été réalisée.

Ce taux flatteur du nombre d'opérations engagées à mi-parcours doit être pondéré au regard du type d'opérations menées. La difficulté de mise en œuvre du plan de gestion en l'absence du renfort en personnel initialement prévu impacte principalement les actions coûteuses en moyens humains ou

financiers, telle que les opérations d'aménagements nécessitant des travaux (TU) ou celles permettant l'amélioration des connaissances ou le suivi des espèces animales et végétales (tableau I).

Tableau I : Répartition des opérations engagées à N4 en fonction des objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels	Opérations engagées																		
1 Favoriser acquisition Cdl	AD 1	AD 2																	
2 Respect de la réglementation	PO 1	PO 2	PO 3	PI 1	PI 2	TE 1	TE 2												
3 Suivi écologique des milieux	SE 1	SE 2	SE 3	SE 4	SE 5	SE 6	SE 7	SE 8	SE 9	SE 10	SE 11	SE 12	RE 1	RE 2	RE 3	TU 1			
4 Suivi des plantes rares/protégées	SE 13	SE 14	SE 15	SE 16	SE 17	SE 18	SE 19												
5 Suivi populations animales	SE 19	SE 20	SE 21	SE 22	SE 23	SE 24	SE 25	RE 4											
6 Evaluation/contrôle EEE	SE 9	RE 5	TU 2	TU 3	TU 4	TU 5	TU 6												
7 Contrôle des populations de sangliers	SE 26	SE 27	TU 7																
8 Restauration de la Padule Maggiore	AD 1	TU 8																	
9 Fermeture pistes secondaires	AD 1	PI 3	TU 9	TU 10															
10 Restauration patrimoine bâti	TU 11	TU 12																	
11 Amélioration des connaissances	SE 19	SE 28	SE 29	SE 30	SE 31	SE 32	SE 33	SE 34	SE 35										
12 Recherche scientifique	AD 3	RE 6	RE 7	RE 8	RE 9														
13 Aménagement et entretien du site	AD 4	AD 5	PI 4	PI 5	PI 6	TE 3	TE 4	TE 5	TE 6	TU 11	TU 12	TU 13	TU 14	TU 15	TU 16	TU 17	TU 18	TU 19	
14 Développement d'une pédagogie active	PI 7	PI 8	PI 9	PI 10	PI 11														
15 Accueil et sensibilisation <i>in situ</i>	AD 6	PI 12	PI 13	PI 14	PI 15	TU 20													
16 Sensibilisation enjeux RN	PI 16	PI 17	PI 18	PI 19															
17 Renforcement rôle de site Ramsar	AD 7	AD 8	AD 9	PI 20															
18 Participation au GECT-PMIBB	AD 10	PI 21	SE 36																
19 Implication dans les réseaux de protection	AD 11	PI 10	PI 22	PI 23	SE 19	SE 37	SE 38												
20 Fonctionnement de la structure de gestion	AD 1	AD 12	AD 13	AD 14	AD 15	AD 16	AD 17	AD 18	AD 19	PI 24	SE 39	TE 7							

Si un nombre important d'opérations à caractère scientifique ont pu être menées en 2017, la comparaison des produits réalisés avec ceux restants en attente de réalisation confirme la difficulté pour le gestionnaire de mettre en œuvre certaines opérations. Ainsi, les opérations préalables à l'aménagement pour l'accueil du public, la cartographie dynamique de la végétation, l'évaluation et éventuellement le contrôle des plantes envahissantes et des espèces exogènes, la restauration écologique, les suivis d'espèces et les inventaires de groupes spécifiques restent à mener.

GESTION ADMINISTRATIVE

COMITE CONSULTATIF (AD2, AD12, AD15)

Le comité consultatif de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone s'est réuni le 27 novembre 2017 à Bunifaziu.

Le comité a donné un avis favorable à l'arrachage de l'inule visqueuse, *Dittrichia viscosa*, sur les mares de Tre Padule Centre et Est en 2018, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un suivi de l'impact des sangliers, ces derniers semblant plus nombreux ces dernières années.

Enfin, le comité consultatif a acté également de la présentation pour avis d'un plan global d'aménagement assorti d'un budget détaillé et d'un calendrier prévisionnel lors de sa prochaine réunion.

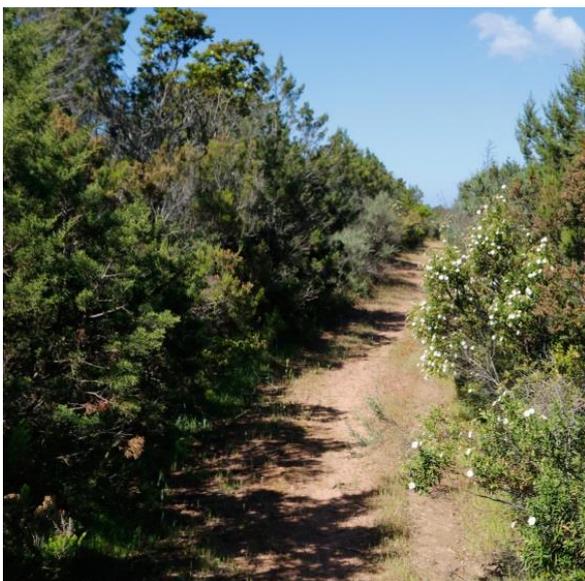


Le comité consultatif de la RNTP réuni le 27 novembre à Bunifaziu.

SURVEILLANCE & AMENAGEMENT

SURVEILLANCE DU SITE (PO1)

Bien qu'elles ne soient pas consacrées exclusivement aux missions de police, des visites régulières sur le terrain permettent d'assurer le respect de la réglementation sur la réserve naturelle.



Ainsi, aucune infraction n'a été constatée en 2017. L'absence de circulation de véhicules terrestres à moteur continue de permettre la fermeture des pistes secondaires, améliorant nettement l'aspect paysager du site.

Aucune activité de chasse, bien qu'autorisée, ne semble avoir été pratiquée sur le site en 2017.

ENTRETIEN (TE2 à TE7)

Une dizaine de jours a été nécessaire pour les opérations d'entretien des sentiers et de la signalétique.



SUIVIS & MISSIONS SCIENTIFIQUES

Les suivis scientifiques engagés précédemment et prévus par le plan de gestion se sont poursuivis, notamment les suivis abiotiques et le suivi de *Lestes macrostigma*, opéré pour la quatrième année consécutive.

L'encadrement d'une stagiaire de deuxième année de Master GILE (Gestion intégrée des littoraux et des écosystèmes) de l'Université de Corse, Marion Bouet, a permis de réaliser un travail conséquent sur les espèces végétales rares et protégées de la réserve naturelle. Ainsi, outre la poursuite du dénombrement des pieds de *Gennaria diphylla* initiée en 2016, la cartographie de plus d'une dizaine d'espèces rares ou protégées a été réalisée, ainsi que la répartition spatiale de la littorelle à une fleur, *Littorella uniflora*. Sept nouveaux taxons ont également été ajoutés à l'inventaire des espèces floristiques vasculaires présentes sur le site.

Enfin, une étude réalisée par V. Simon et V. Hugonnot a permis d'améliorer les connaissances sur le groupe des bryophytes en proposant un inventaire et des mesures de gestion.

SUIVIS ABIOTIQUES (SE1, SE2, SE3)

Au cours de l'année 2017, l'acquisition des données liées aux facteurs abiotiques influençant l'écosystème des mares temporaires s'est poursuivie.

Ainsi, le suivi des températures des mares, initié en 2004, permet d'enregistrer une donnée horaire de température et de luminosité pour chacune des mares. Les capteurs sont positionnés sur les règles graduées dès les premières mises en eau, en octobre/novembre, puis retirés à partir du mois de juin, après leur assèchement.

Le suivi bimensuel des hauteurs d'eau, réalisé depuis 2004 également, consiste en un contrôle visuel de règles graduées immergées au niveau le plus bas de chacune des mares.

Enfin, une station météorologique installée près des locaux de l'Office de l'Environnement de la Corse à La Rondinara, à moins de deux kilomètres de la limite est de la Réserve Naturelle des Tre padule de Suartone, enregistre quotidiennement des données horaires de température et de pluviométrie depuis 2005.

MISE EN EAU DES MARES EN 2017

En 2017, les conditions météorologiques exceptionnelles, marquées par un fort ensoleillement et un déficit hydrique important, ont entraîné un assèchement précoce des mares au printemps, durant la première quinzaine de mai pour les mares de Tre Padule Centre et Ouest et la seconde pour la mare de Tre Padule Est et la Padule Maggiore.

Pour les mêmes raisons, la mise en eau des mares, observée dans la première quinzaine du mois de janvier 2018 pour les quatre mares, a été très tardive.

SUIVI DE *LESTES MACROSTIGMA* (SE20)

En 2014, la RNTP s'est engagée dans une étude en partenariat avec l'OCIC visant à développer un protocole d'estimation des effectifs et estimer l'efficacité des différentes méthodologies de suivi des odonates selon les milieux (lagunes, mares temporaires méditerranéennes...).

Suite à cette étude, publiée en 2015¹, la méthode de « Comptage simple des individus » a été retenue pour le suivi de l'indice d'abondance de *Lestes macrostigma* sur la RNTP. Le comptage simple des individus permet ainsi de mesurer l'abondance relative de l'espèce sur le site et non d'estimer l'effectif théorique de la population, celui-ci étant obtenu avec un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR), plus lourd à mettre en œuvre.

Une fois par semaine du début du mois de mai à la mi-juillet, la présence d'adultes en vol est recherchée dans les deux mares sélectionnées pour l'étude (La Padule Maggiore et Tre Padule Est). Chaque mare est parcourue durant 1 heure, les individus observés étant capturés puis marqués afin d'éviter les doubles comptages. Par l'importance des surfaces parcourues et la durée de l'échantillonnage, cette méthodologie est bien adaptée aux faibles densités d'individus (Bouché, 2008²).

En 2017, six demi-journées de prospection menées en mai et en juin n'ont permis d'observer que 3 individus, capturés dans la dernière semaine de mai et la première de juin.

Cette faible abondance fait suite à un contexte hydrique largement déficitaire à l'automne 2016, les mares ne s'étant mises en eau qu'en janvier 2017, et à un assèchement précoce au printemps suivant.

Les populations de *L. macrostigma* sont connues pour leur grande variabilité d'abondance et la souplesse de leur phénologie, le développement des œufs post-diapause se faisant suite à la mise en eau des mares temporaires et la période de vols des individus étant fonction des conditions de température et d'hydrologie (Lambret, 2010³). Cette grande variabilité s'observe aussi pour les résultats des suivis menés sur la RNTP (figure 2).

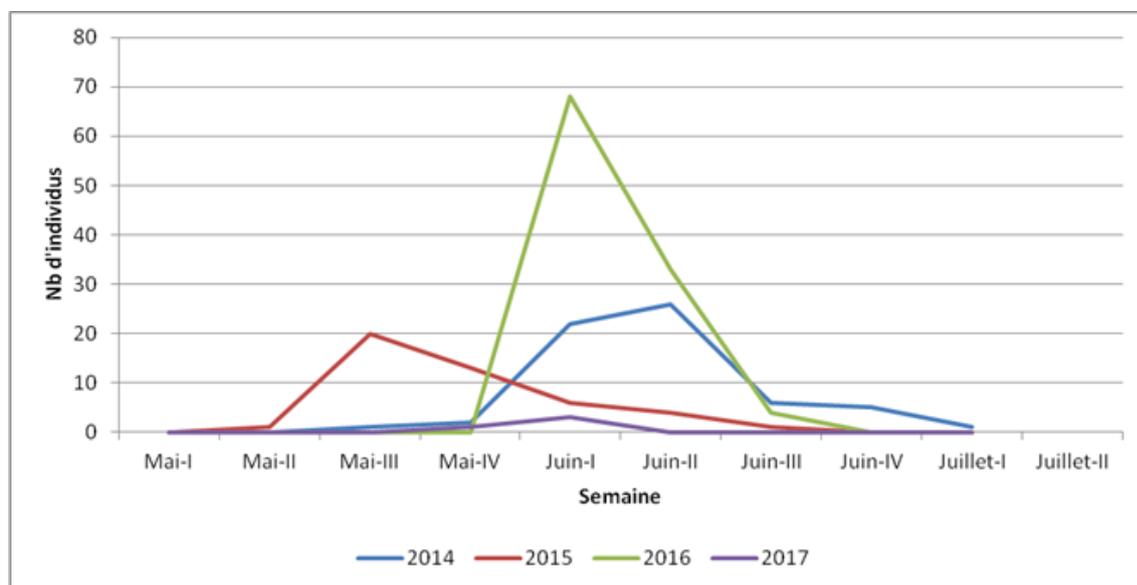


Figure 2 : Captures d'individus de *Lestes macrostigma* sur la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone de 2014 à 2017.

¹ Berquier, C., 2015. *Étude écologique et patrimoniale du peuplement des odonates de Corse appliquée à la conservation des espèces et des zones humides à enjeux*. Thèse de doctorat. Université de Corse & Office de l'Environnement de la Corse. Corte. 175p.

² Bouché, P., 2008. *Méthodes d'inventaire de la grande faune à l'usage des ZCV*. Bangui : ECOFAC. 162 p.

³ Lambret P., 2010. Dynamique de populations d'adultes de *Lestes macrostigma* (Eversmann, 1836) et implication pour son suivi : l'exemple de la Camargue. *Martinia*, tome 26 (1/2), mars/juin 2010 : 19-28

Le faible indice mesuré en 2017 pourrait être lié à la mise en eau tardive des mares l'hiver précédent, ayant entraîné une éclosion tardive des œufs au printemps 2017. Cette éclosion tardive conjuguée à un assèchement rapide des mares n'aurait pas permis aux stades larvaires d'aboutir. Néanmoins, la complexité des liens entre les conditions climatiques et la biologie de *L. macrostigma* ne permet pas d'affirmer la validité de cette hypothèse avec certitude.

La poursuite du suivi de l'abondance de *Lestes macrostigma* pourrait ainsi permettre d'évaluer les variations de population de l'espèce sur le site mais également de concourir à mieux connaître sa biologie en reliant l'observation de la période de vol et les conditions du milieu. Ainsi, les années extrêmes, telle que l'année 2017, permettront peut-être de mieux comprendre les interactions entre l'hydrologie des mares et la phénologie du Leste à grands stigmas.

LOCALISATION DES ESPECES VEGETALES PROTEGEES (SE13, SE16, SE17, SE18)

21 espèces⁴ ont été sélectionnées parmi les 46 espèces végétales présentant au moins un des critères de valeur patrimoniale référencés dans le plan de gestion.

Parmi elles, 14 sont protégées au niveau national et 3 au niveau régional. Elles sont toutes sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse dans les catégories Préoccupation mineure (LC) et Quasi-menacée (NT), alors que 11 sont sur la liste rouge française : 4 dans la catégorie Préoccupation mineure (LC), 3 en Quasi-menacée (NT) et 5 en Vulnérable (VU). 6 sont sur la liste rouge européenne, dont *Gennaria diphylla* qui est en danger d'extinction (EN). Enfin, *Pilularia minuta* et *Spiranthes aestivalis* sont protégées par la Convention de Barcelone.

7 autres espèces *Crassula vaillantii*, *Bupleurum tenuissimum* subsp. *tenuissimum*, *Heliotropium supinum*, *Thymelea passerina* subsp. *pubescens* et *Asplenium* spp. ont également fait l'objet d'une prospection car, bien que non protégées, elles sont inscrites au plan de gestion pour leur rareté dans la réserve et dans la région.

SUIVIS MIS EN ŒUVRE

Trois types de suivis ont été proposés (tableau I). Tous n'ont pu être réalisés en 2017 et concernant ceux qui l'ont été, leur poursuite reste à discuter.

Pour une majorité d'espèces, un comptage exhaustif avec relevés géoréférencés a été effectué. Des relevés de présence ont été réalisés pour les espèces dont il n'était pas possible de compter le nombre d'individus, trop nombreux ou impossibles à discerner individuellement. Enfin, pour *Littorella uniflora* et *Crassula vaillantii*, la surface couverte par ces plantes a été mesurée, toutes deux se développant sous la forme de gazons.

La surface prospectée (56,6 hectares) a été optimisée par la confrontation de l'étude phytosociologique et l'inventaire floristique la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (Paradis & Pozzo di Borgo, 2005) et de la cartographie des habitats du plan de gestion, permettant la recherche de nouvelles stations dans des milieux similaires, ainsi que par l'étude de la bibliographie disponible pour les périodes de floraison des espèces concernées.

⁴ *Isoetes velata*, *Pilularia minuta*, *Ambrosina bassii*, *Charybdis maritima*, *Charybdis undulata*, *Gagea granatelli*, *Romulea revelierei*, *Anacamptis longicornu*, *Gennaria diphylla*, *Serapias nurrica*, *Serapias parviflora*, *Spiranthes aestivalis*, *Antinoria insularis*, *Prospero corsicum*, *Ranunculus revelieri*, *Kickxia cirrhosa*, *Littorella uniflora* et *Bunium alpinum* subsp. *corydalinum*. 3 espèces d'aspléniums sont présentes sur la réserve naturelle, *Asplenium obovatum* subsp. *obovatum*, *A. obovatum* subsp. *billotii* et *A. balearicum*, mais sont difficilement différenciables par observation visuelle.

Tableau I : Synthèse des prospections des plantes rares et protégées de la RNTP.

Espèces (par ordre alphabétique)	Nom vernaculaire	Milieu	Suivi proposé en 2017	Paradis & Pozzo di Borgo 2005	Données 2017	Remarques
<i>Ambrosina bassii</i>	Ambrosinie de Bassi	Pelouses, cistaies	Relevés de présence	Nombreuses localisations	2 localisations	Période de prospection précoce
<i>Anacamptis longicornu</i>	Orchis à long éperon	Pelouses	Comptage exhaustif	Présence	Non observée	/
<i>Antinoria insularis</i>	Fausse canche insulaire	Mares temporaires (inondées)	Relevés de présence	Présence dans les quatre mares	La Padule Maggiore et bords de ruisseau temporaire Nord	Période de prospection tardive (individus secs)
<i>Asplenium</i> spp.	Doradilles	Fissures de rochers	Relevés de présence	Présence	55 localisations	Pas de détermination des espèces
<i>Bunium alpinum</i> subsp. <i>corydalinum</i>	Bunium fausse corydale	Rocailles	Comptage exhaustif	Observation localisée (sentier montant au point de vue)	Non observée	Photographiée en 2011
<i>Bupleurum tenuissimum</i> subsp. <i>tenuissimum</i>	Buplèvre ténu	Bords de chemin	Relevés de présence	Autour de la Padule Maggiore	Non observée	Période de prospection précoce
<i>Charybdis maritima</i>	Scille de mer, Urginée maritime	Bords de ruisseaux	Comptage exhaustif	3 localisations (400 individus)	3 localisations (430 individus)	Localisations identiques
<i>Charybdis undulata</i>	Urginée à feuilles ondulées	Pelouses rocailleuses	Comptage exhaustif	17 localisations	Non observée	Période de prospection précoce
<i>Crassula vaillantii</i>	Crassule de Vaillant	Mares cupulaires	Mesure de surface	1 station (pseudokarst) < 50 cm ²	1 station (pseudokarst) < 50 cm ²	Pas de modification observée
<i>Gagea granatellii</i>	Gagée de Granatelli	Zones dénudées	Comptage exhaustif	3 localisations	Non observée	Période de prospection tardive
<i>Gennaria diphylla</i>	Gennaria à deux feuilles	Ourlets de maquis	Comptage exhaustif	200 pieds	700 pieds	Cf. paragraphe spécifique
<i>Heliotropium supinum</i>	Héliotrope tout-petit	Mares temporaires (asséchées)	Relevés de présence	2 localisations (la Padule Maggiore et TPE)	2 localisations (la Padule Maggiore et TPE)	/
<i>Isoetes velata</i>	Isoète à voile	Mares temporaires (inondées)	Relevés de présence	Présence dans les 4 mares	Présente dans les 4 mares	Pas de dénombrement, pas de répartition intra mare
<i>Kickxia cirrhosa</i>	Kickxia (ou linaire) à vrilles	Bordures de mares et ruisseaux	Comptage exhaustif	11 localisations (pas de dénombrement)	29 localisations (200 individus)	Très commune dans la réserve naturelle, population sous-évaluée
<i>Littorella uniflora</i>	Littorelle à une fleur (uniflore)	Mares temporaires (inondées)	Mesure de surface	Présence dans les 4 mares (sans données quantitatives)	Présence dans les 4 mares (surfaces de recouvrement)	Cf. paragraphe spécifique
<i>Pilularia minuta</i>	Pilulaire délicate (menue)	Mares temporaires (inondées)	Relevés de présence	Présence dans les 4 mares	Présence dans les 4 mares	Pas de dénombrement, pas de répartition intra mare
<i>Prospero corsicum</i>	Scille de Corse	Pelouses, bords de mares temporaires	Relevés de présence	Présence dans la réserve naturelle (pas de carte de répartition)	1 localisation (ruisseau Nord)	Observation fin avril (hors période de floraison) Identification confirmée
<i>Ranunculus revelierei</i>	Renoncule de Revelière	Pelouses hygrophiles	Relevés de présence	22 localisations	Non observée	Défaut d'observation lié à une confusion d'espèce ou aux conditions météorologiques
<i>Romulea revelieri</i>	Romulée de Revelière	Bords de mares temporaires et de ruisseaux	Relevés de présence	9 localisations	12 localisations dont 3 nouvelles	Prospection à développer
<i>Serapias nurrica</i>	Sérapias de Nurra	Pelouses	Comptage exhaustif	12 localisations	4 nouvelles localisations	Les localisations de 2004 n'ont pas été retrouvées
<i>Serapias parviflora</i>	Sérapias à petites fleurs	Pelouses	Comptage exhaustif	3 localisations	5 localisations dont 4 nouvelles	2 localisations de 2004 n'ont pas été retrouvées
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Pelouses	Comptage exhaustif	/	Non observée	Observation unique en juin 2005
<i>Thymelaea passerina</i> subsp. <i>pubescens</i>	Passerine (langue de moineau)	Pelouses, bords de ruisseau	Comptage exhaustif	1 localisation (Ruisseau Nord) 50 individus	1 localisation (Ruisseau Nord) 3 individus dont 1 sec	Localisation identique mais beaucoup moins d'individus

Sur les 23 espèces suivies, 9 ont été observées dans les mêmes stations qu'en 2005 : *Crassula vaillantii*, *Pilularia minuta*, *Isoetes velata*, *Kickxia cirrhosa*, *Antinoria insularis*, *Thymelaea passerina* subsp. *pubescens*, *Charybdis maritima*, *Heliotropium supinum* et *Romulea revelieri*.

Les prospections pour *Antinoria insularis* ont été un peu tardives pour l'observer dans les mares. Si un assèchement précoce peut expliquer la forte diminution du nombre de *Thymelaea passerina* subsp. *pubescens*, la population est à surveiller.

Prospero corsicum et *Ambrosina bassii* ont été observées au mois d'avril, bien que ces périodes d'apparition ne soient pas citées dans la littérature. Les deux espèces de *Serapias* ont des répartitions légèrement différentes de celles données dans l'inventaire de 2005, cette évolution pouvant être due à leur biologie.

En l'absence de carte antérieure, les *Asplenium* ont nécessité plusieurs jours de prospection à eux seuls. Leur prospection mériterait d'être étendue, notamment au sud du site.

Enfin, sept espèces n'ont pas été observées, alors que seulement deux (*Gagea granatelli* et *Charybdis undulata*) n'étaient pas attendues à cause de leur saisonnalité. *Bupleurum tenuissimum* a pu apparaître au mois d'août, alors que la prospection était terminée, bien que la littérature le signale dès juillet. Pour *Spiranthes aestivalis*, *Bunium alpinum*, *Ranunculus revelieri* et *Anacamptis longicornu*, les nombreuses heures de prospection n'ont pas permis de les observer. Sans conclure à une disparition, leur présence devra être recherchée. Les données météorologiques, exceptionnelles en 2017, pourraient expliquer une partie de ces disparités avec les données anciennes (hausse des températures, baisse des précipitations, décalage de la période de pluie).

REPARTITION SPATIALE

La représentation synthétique des données recueillies montre une concentration des observations sur trois secteurs de la réserve naturelle.

Le secteur du pseudokarst accueille une grande diversité d'espèces végétales avec 10 espèces rares ou protégées. Parmi elles, 4 n'ont été observées qu'à cet endroit (*Crassula vaillantii*, *Prospero corsicum*, *Thymelaea passerina* subsp. *pubescens* et ainsi que *Sedum andegavense*, taxon inédit découvert en 2017) et le secteur abrite également les plus belles stations d'*Asplenium* spp. et de *Charybdis maritima*. Un pied isolé de *Serapias nurrica* a également été observé sur le sentier pour accéder au pseudokarst.

5 espèces d'intérêt patrimonial ont été observées dans le secteur de la bergerie. Une belle population d'*Asplenium* spp. est présente en bord de ruisseau temporaire, sous un maquis haut à chêne vert (*Quercus ilex*) et arbousier (*Arbutus unedo*). *Charybdis maritima* s'y trouve également. Quelques pieds de *Romulea revelieri* et de *Kickxia cirrhosa* ont été observés sur les bords des deux ruisseaux temporaires. Enfin, ce secteur abrite la plus grande partie des individus de *Serapias parviflora* observés lors des prospections avec 10 individus.

Enfin, 6 des espèces suivies ont été dénombrées dans le secteur de la Padule Maggiore. La totalité des observations d'*Antinoria insularis* y sont faites, ainsi que la majorité des individus de *Romulea revelieri*. Quand le substrat a bien séché, *Heliotropium supinum* recouvre la zone la plus profonde de la mare. *Kickxia cirrhosa* se trouve également dans le lit du cours d'eau passant près de la Padule Maggiore. Pour finir, au nord de la mare, plusieurs pieds d'*Asplenium* spp. ont été observés dans les rochers.

NOUVELLES ESPECES (SE 19)

Suite à l'effort de prospection entrepris pour la localisation des espèces floristiques rares ou protégées, 2 nouvelles espèces de plantes vasculaires protégées ont pu être identifiées sur la réserve naturelle :

- ***Sedum andegavense* (DC.) Desv. (Orpin d'Angers)** – PROTECTION NATIONALE (Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) – LC⁵ (Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse).
Cette plante annuelle de la famille des Crassulaceae mesure de 2 à 8 cm et se caractérise par une apparence glabre, des racines grêles et une tige dressée, simple à la base et trichotome⁶ au sommet, pourvue de feuilles éparées, grosses, courtes, ovales-arrondies, obtuses, glabres, prolongées à la base et de fleurs d'un blanc sale, à pédicelles égalant le calice, en épis scorpioïdes⁷ rapprochés en corymbe⁸ ;
- ***Gladiolus dubius* Guss. (Glaïeul douteux)** – PROTECTION NATIONALE (Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) – LC (Liste rouge des espèces menacées en France) – LC (Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse).
Plante vivace de 30 à 60 cm, ce glaïeul présente une tige robuste, à feuilles assez larges. Elle apprécie la lumière et la chaleur et les sols basiques, relativement secs et dépourvu de salinité.

4 autres espèces ont également été ajoutées à l'inventaire de la réserve naturelle :

- ***Sedum caespitosum* (Cav.) DC (Orpin cespiteux)** – LC (Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse) ;
- ***Heliotropium europaeum* L. (Héliotrope d'Europe)** – LC (Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse) ;
- ***Helichrysum italicum* spp. (Roth) G. Don (Immortelle d'Italie, a murza)** – REGLEMENTATION REGIONALE (Arrêté du 13 octobre 1989 relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire) – LC (Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse) ;
- ***Sanguisorba minor* subsp. *balearica* (Nyman) Munoz Garm. & C.Navarro (Petite pimprenelle rugueuse, a salvastrella)** – LC (Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse).

Ces nouvelles identifications ont été ajoutées à la base de données SERENA « Inventaire des espèces floristiques de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone ».

Enfin, l'identification de ***Acacia dealbata* Link (Mimosa commun)** a permis également d'ajouter cette espèce invasive d'origine Australienne à l'inventaire.

LOCALISATION DE *GENNARIA DIPHYLLA* (SE16)

Orchidée d'un délicat vert pâle, *Gennaria diphylla* doit son nom à ses deux feuilles caulinaires alternes, glabres et luisantes, facilement reconnaissables pour l'œil averti. La floraison de cette géophyte⁹ s'étend de janvier à avril. Sa rareté en Corse, dont le sud de l'île constitue la limite nord de son aire de répartition, lui vaut son statut d'espèce protégée au niveau régional. Par son habitat et ses

⁵ Préoccupation mineure.

⁶ Divisé en trois parties dont chacune se subdivise elle-même en trois parties et ainsi de suite.

⁷ Grappe dont les fleurs sont sessiles ou subsessiles sur un axe simple.

⁸ Inflorescence dans laquelle les axes secondaires partent de points différents et arrivent à la même hauteur.

⁹ Plante vivace qui passe la mauvaise saison sous une forme végétative souterraine.

caractéristiques écologiques, *G. diphylla* est particulièrement vulnérable aux incendies et au foussement du sol par les sangliers.

Suite à un premier dénombrement réalisé par G. Paradis¹⁰ en 2004 et 2005, évaluant aux environs de 200 le nombre de pieds de *Gennaria diphylla* dans la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone, deux demi-journées de prospection avaient permis de dénombrier 153 individus en 2016 dont certains dans des stations inédites.

En 2017, ce travail de prospection a été poursuivi avec un effort de prospection plus important. Près de 700 individus, dont une centaine en fleur, répartis en 51 points géoréférencés ont ainsi été observés. 22 secteurs ont été identifiés, chacun regroupant des individus distants de moins de 10m (figure 3). Deux secteurs (3 et 14) regroupent ainsi un nombre important de pieds, supérieur à 100.

Au-delà de l'augmentation significative du nombre de pieds entre 2016 et 2017, ce nouvel effort de prospection a permis d'observer quelques différences sur leur répartition par rapport aux dénombrements précédents. Ainsi, entre 2004 et 2017, la présence de l'espèce n'a pas été confirmée sur un unique secteur, situé près de la Padule Maggiore. 2 autres secteurs, identifiés en 2016, n'ont pu être confirmés également. A l'inverse, 11 secteurs inédits regroupaient 193 individus, dont 15 en fleurs.

Cinq secteurs découverts en 2016 ou en 2017 (1, 13, 16, 18, 22), situés en périphérie des autres secteurs et comptant chacun peu d'individus, semblent témoigner en faveur d'une expansion de l'espèce sur la réserve naturelle.

A plusieurs endroits, des tiges fleuries coupées ont été observées. Il est donc possible que le broutage de pieds reproducteurs puisse impacter le nombre d'individus sur certains secteurs.

PROTOCOLE DE SUIVI

Le comptage exhaustif est un travail long et fastidieux. Les moyens de gestion de la réserve naturelle étant limités, un transect de suivi de la population a été défini pour permettre un suivi annuel du nombre de pieds dans les secteurs 1 à 8, facilement accessibles. Les pieds de *Gennaria diphylla* s'y trouvent principalement dans le fossé bordant la piste au sud. Comme la pente varie peu, ils sont aisément observables.

Le nombre d'individus observés en 2017 (270, dont 36 en fleurs) est nettement supérieur à celui observé l'année précédente (117, dont 4 en fleurs).

Un comptage exhaustif des pieds le long du transect pourrait donc être réalisé en avril tous les ans pendant 5 ans pour voir si cette variation est due à l'effort d'échantillonnage ou à des conditions météorologiques favorables.

¹⁰ Paradis G., Delage A., Hugot L. & Pozzo di Borgo M.-L., 2007. Contribution à la connaissance de la chorologie de l'espèce protégée *Gennaria diphylla* (Link) Parl. (Orchidaceae) en Corse. Bulletin de la société botanique Centre-Ouest, nouvelle série, tome 38 : 113-138

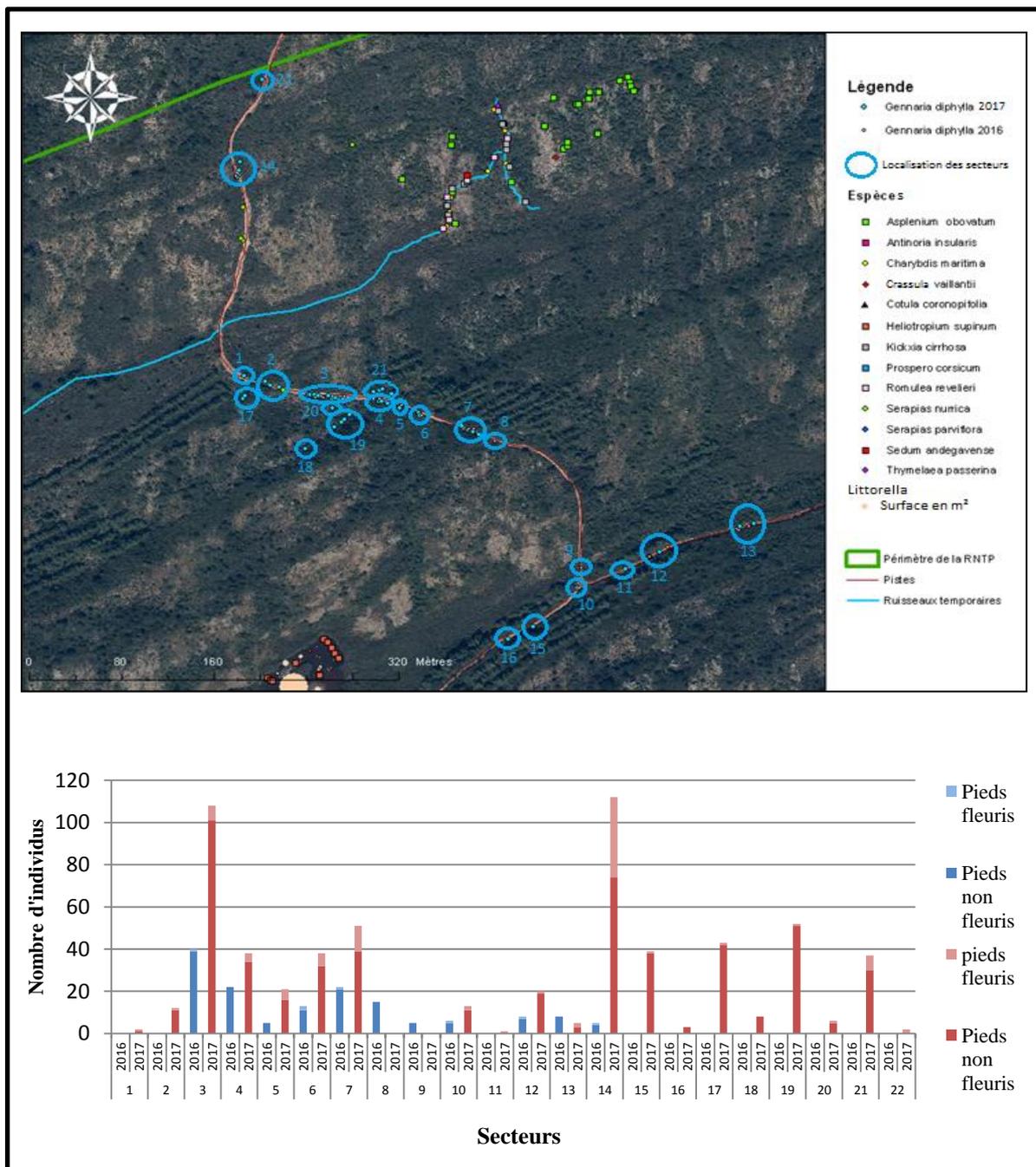


Figure 3 : Carte de répartition et dénombrement des pieds de *Gennaria diphylla* par secteur

SUIVI DE *LITTORELLA UNIFLORA* (SE 15)

Les données ont été recueillies du 17 mai au 24 mai 2017, lorsque la plante, de type crassuléscente¹¹, était bien visible dans les mares asséchées.

Cette plante rare, inféodée aux mares temporaires, a été localisée en 1997 et en 2004 dans les quatre mares de la réserve naturelle. En 2017, une cartographie fine de sa présence a été réalisée, permettant d'évaluer la surface de recouvrement pour chaque mare. Lorsque cela était possible, le nombre de pieds apparents a été dénombré mais ce paramètre n'est pas significatif (le développant

¹¹ Plante qui naturellement se développe dans un milieu difficile caractérisé par la raréfaction de l'eau.

par stolons¹² de l'espèce ne permettant pas la différenciation des individus), mais donne toutefois une information sur la densité de la population.

L'espèce forme des parterres de taille variable, de quelques cm² à plusieurs dizaines de m². Elle est présente dans les quatre mares en proportion très variable (tableau II).

Tableau II : Mesures de surfaces de *Littorella uniflora* dans les mares de la RNTF.

Mares	Surface relevée (en m ²)	Proportion / la surface de la mare
Tre Padule Est	618,5	15,0 %
Tre Padule Centre	31,1	2,3 %
Tre Padule Ouest	21,27	0,8 %
La Padule Maggiore	0,003	< 0,0001 %

Les mesures de surface réalisées en 2017 sont bien en-deçà des superficies attendues au regard de l'étude de Lorenzoni & Paradis¹³. L'espèce semble avoir diminué sur les Tre Padule et avoir quasiment disparu sur Padule Maggiore.

Ces résultats peuvent s'expliquer par la différence de méthodologie entre les deux relevés, Lorenzoni & Paradis ne proposant pas une mesure de surface mais un relevé phytosociologique, relevé d'informations multiples permettant de décrire la communauté végétale et son contexte.

Cette différence pourrait également s'expliquer par les dates de mise en eau et d'exondation, variables selon les années, ainsi que par la biologie de *L. uniflora*, l'espèce pouvant être perturbée par la présence d'espèces flottantes caractéristiques des mares temporaires (*Myriophyllum alternifolium*, *Ranunculus peltatus*, *Illecebrum verticillatum* et *Apium crassipes* pour TPE et *Polypogon subspathaceus* pour TPC et TPO) ou par celle de *Dittrichia viscosa*, espèce exogène fortement présente sur la Padule Maggiore et bien développée sur les Tre Padule Ouest et Centre. Toutefois, la présence de pieds de *L. uniflora* sous des individus de *D. viscosa* ou sa disparition dans des zones de la Padule Maggiore sans *Dittrichia viscosa* mettent en doute cette hypothèse.

L. uniflora est également sensible à l'augmentation de la matière organique et à la modification des paramètres physicochimiques des mares. Son développement est alors limité par l'arrivée d'espèces plus concurrentielles dans des milieux enrichis en matière organique. La question de l'eutrophisation de la Padule Maggiore par l'apport d'excréments (sangliers, vaches) ou de débris végétaux (*D. viscosa*) se pose donc, une forte régression étant également observée dans les zones fortement labourées par les sangliers.

Enfin, les mares du sud de la Corse sont très isolées d'autres stations de *L. uniflora*. Un brassage génétique insuffisant pourrait également conduire à un affaiblissement de la population.

SUIVI DE LA PRESENCE DE *COTULA CORONOPIFOLIA*

Plusieurs pieds de *Cotula coronopifolia* ont été localisés dans les mares de Tre Padule Est et Centre.

Cette espèce à caractère invasif, présente sur une zone humide à proximité de la plage de Rondinara, a pu être disséminée sur la réserve naturelle par le bétail. Face à la menace de son extension, le gestionnaire a choisi de ne pas laisser s'installer l'espèce et a fait le choix d'arracher tous les pieds

¹² Tige aérienne rampante qui s'enracine en produisant de nouveaux pieds.

¹³ Lorenzoni C. & Paradis G. (2000) Phytosociologie de mares temporaires méditerranéennes : les Tre Padule et la Padule Maggiore (Suartone, commune de Bonifacio, Corse). Colloque Phytosociologique XXVII, Les Données de la Phytosociologie sigmatiste. Structure, Gestion, Utilisation. Bailleul 1997 : 571-593. J. Cramer, Berlin-Stuttgart.

visibles sur la mare. Une localisation des pieds à l'extérieur de la mare devra être réalisée lors de prochaines prospections.

ETUDE DES BRYOPHYTES (SE 19, SE 28)

Commandée par l'Office de l'Environnement de la Corse, l'étude de la flore et de la végétation bryophytiques de la réserve naturelle réalisée par V. Simon et V. Hugonnot¹⁴ a permis d'identifier 17 syntaxons¹⁵ bryophytiques et 84 taxons de Bryophytes. Parmi les découvertes remarquables, on peut citer *Riccia sommieri*, nouvelle pour la France, ainsi que *Ephemerum crassinervium* subsp. *rutheanum* et *Myriocoleopsis minutissima*, toutes deux nouvelles pour la Corse.

LES COMMUNAUTES BRYOPHYTIQUES

Dans la RNTP, les 17 communautés bryophytiques observées témoignent d'une diversité écologique remarquable au regard de la surface de la réserve naturelle, de sa situation biogéographique et de la nature des supports, uniquement acides. Chacune d'entre elles correspond à une niche écologique très particulière et favorable au développement des Bryophytes.

Les milieux les plus riches correspondent aux substrats terreux superficiels liés au réseau hydrographique. Les habitats forestiers, rares dans la RNTP, se sont révélés également remarquables et une association terricole nouvelle, typique de la RNTP et riche en Bryophytes, a été identifiée.

De remarquables complexes de communautés bryophytiques peuvent être mis en évidence notamment dans les pelouses, les maquis et sur les rochers. Ces phytocœnoses¹⁶ s'agencent en mosaïques d'une grande richesse floristique et d'un fort intérêt. La ségrégation des groupements bryophytiques s'effectue d'abord par la disponibilité en eau, en lien direct avec le niveau topographique. C'est ainsi que sur le pseudo-karst, dalle rocheuse profondément entamée par l'érosion, les communautés héliophiles saxicoles¹⁷ dominent sur les crêtes alors que le fond des cuvettes est saturé par des communautés hygrophiles à *Imbricobryum alpinum* et les interfaces sont colonisées par les groupements temporairement hygrophiles, riches en *Riccia* et *Marchantiales*. Ces assemblages témoignent d'une grande complexité des conditions propres à l'installation d'une station et d'une dépendance à l'eau, inhérente à la biologie particulière des Bryophytes.

LES ESPECES BRYOPHYTIQUES

Le nombre modeste de taxons observés, 82 au cours de l'inventaire (ainsi que 2 taxons précédemment signalés mais non observés en 2017), est à relier directement à la faible représentation des habitats forestiers dans la réserve naturelle et à la grande dominance du complexe des maquis, ceux-ci n'abritant généralement qu'un nombre limité de Bryophytes. Néanmoins, la plupart des taxons observés lors de l'inventaire appartiennent aux espèces terricoles pionnières liées aux pelouses temporairement humides, relativisant ce constat et témoignant d'une richesse floristique certaine bien que grandement limitée dans son expression spatiale.

La Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone est ainsi un lieu de concentration de taxons remarquables comme *Ephemerum crassinervium* subsp. *rutheanum* et *Myriocoleopsis minutissima*. La station de *Riccia sommieri* est la seule population connue en France.

¹⁴ SIMONT V. & HUGONNOT V. (2017) *Inventaire des Bryophytes sur la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (Bonifacio, 2A)*, étude réalisée pour l'Office de l'Environnement de la Corse, 62 p.

¹⁵ Unité taxonomique de rang indéterminée.

¹⁶ Communauté végétale.

¹⁷ Qui vit ou croît sur les rochers.

PROPOSITIONS DE GESTION

La conservation des Bryophytes de la RNTP soulève des difficultés inhérentes aux micro-habitats particuliers des Bryophytes et des liens qu'entretiennent ces dernières avec la dynamique des milieux. Dans ce contexte, il faut souligner l'impact fort des vertébrés féraux constaté sur les cortèges bryophytiques. Des suivis légers permettraient sans doute de mieux comprendre les facteurs de régression et d'agir de manière ciblée sur les causes de ces derniers. La mise en place de zones en défens permettrait aussi d'étudier spécifiquement cet impact.

De brèves prospections de terrain à une période hydrologique différente seraient sans doute utiles pour permettre de statuer définitivement sur l'absence de *Riccia perennis* et de localiser exhaustivement les individus de *R. sommieri*. Ce travail permettrait aussi de dresser l'état zéro des populations et de mettre en place un suivi de la population.

De la même façon, une recherche dédiée des espèces appartenant au genre *Riella* serait profitable. Il s'agit d'un genre qui a été découvert récemment en Haute-Corse dans une situation écologique comparable à celle de la RNTP. Tous les *Riella* sont protégées en France par l'arrêté ministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national. Elles présentent une biologie unique au sein des Bryophytes. Il s'agit en effet de taxons aquatiques, à cycle éphémère et dont l'apparition est soumise à des éclipses apparemment imprévisibles.

L'ensemble des taxons inventoriés ont été ajoutés à la base de données SERENA.

PUBLICATIONS

Une publication a été réalisée suite à ce travail d'inventaire :

Hugonnot V. & Simont V. (2018) Inventaire des bryophytes de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (Corse-du-Sud, 2A, France). Espèces remarquables et enjeux liés au pâturage. *Ecologia mediterranea*. Vol. 44 (1), p.19-31



TOPONYMIE

Conformément à l'opération SE35 du plan de gestion, une étude sur la toponymie a été commandée par l'OEC au bureau d'étude spécialisé I Pampasgioli (Ghjasippina Giannesini)¹⁸.

L'étude porte sur le territoire de la RNTP étendu jusqu'à la limite de la commune de Portivechju au nord et l'étang de Balistra au sud (zone P du cadastre napoléonien), couvrant ainsi une bande de 32 km².

Le document confronte le plan terrier, initié en 1770, et le cadastre napoléonien, daté pour le site en 1852, avec des enquêtes orales réalisées auprès des habitants du hameau de Suartone, notamment M. Ange Ferracci, ou des propriétaires.

HISTOIRE DE L'OCCUPATION DU SITE

Le plan terrier ne mentionne aucune habitation, ni même aucune culture délimitée, le territoire ne semblant utilisé que pour le pacage par des bergers de l'Alta Rocca. Ces derniers n'utilisaient alors que des cabanes en branchages entrelacés, parfois pourvues d'une assise en pierre ou recouvertes d'argile battue, non reportées sur le plan puis sur le cadastre.

Au XIX^e siècle, l'habitat en dur semble se développer progressivement. Des *caseddi* s'érigent sur le territoire et une maison double est construite à U Suvartonu, entourée de vignes, de terres arables et de jardins, embryon de hameau pastoral en voie de sédentarisation commun à toute la Corse à cette époque. A la toute fin du siècle, le *caseddu* de Campucceli est bâti.

Durant la première moitié du XX^e siècle, la zone est occupée en hiver par des bergers transhumant en été vers l'Uspidali ou le Cuscionu. Les rares terres mises en culture entourent u Suvartonu. Le hameau s'est ensuite développé progressivement avant que l'essor du tourisme et la renommée de la plage de Rundinara marquent la fin du pastoralisme dans les années 60 ou 70. Le grand *caseddu* de Campucceli est alors abandonné par ces occupants, famille d'origine sarde, de même que celui de a Cardicciola, à proximité de Balistra.

LES TOPONYMES

Les toponymes sont marqués par les chemins et franchissement, l'habitat, la présence de l'eau, fondamentale dans cette région de mares, d'étangs et de ruisseaux, le pastoralisme, la faune, la flore, le relief et la minéralité. Quelques anthroponymes, comme *a Funtana di Simonu* ou *Sarafinu*, sont également relevés par l'auteur, ainsi que des toponymes étranges, liés aux anecdotes, croyances et légendes.

U Suvartonu tient son nom de *u suvartu*, un lieu amendé en fumier, manière d'enrichir par un dur labeur des terres pauvres. Le suffixe *-onu* renvoie à l'étendu importante de ce lieu.

U Campucceli se rapporte unanimement au « champ du ciel » et pourrait se prononcer *u Campu à u Celi*. Mais le premier toponyme est recommandé, portant également l'image qu'à la surface des mares nichées sur le plateau, le ciel se reflète dans l'eau.

Les trois mares de **I Trè Padoli**, voisines et alignées, sont indifférenciées. *U padolu* désigne des zones humides et marécageuses, des étendues d'eau stagnante. **U Padolu Maiori** s'en différencie, qualifié de

¹⁸ Giannesini G., 2017. *Inventaire toponymique et analyse anthropologique I Tre Padoli di U Suvartonu*. Office de l'Environnement de la Corse, 40 p.

« marais » dans le cadastre de 1852 alors que les trois autres mares étaient nommées comme « étangs ».

Aux alentours de la réserve, **U Missoghju** désigne un talus abrupte, une petite falaise rocheuse alors que l'origine paysagère de **a Rundinara** semble faire consensus. Néanmoins, l'auteure précise qu'habituellement ce toponyme se réfère à la présence d'hirondelles, *a rundinella*, et non à l'adjectif *ronde*, *tonda*.

Au nord du golfe, la pointe de **a Prisaredda** tient probablement son nom d'*a presa*, l'enclos pour les chèvres, plus adapté à l'endroit et au contexte que l'autre origine possible, celle de terres gagnées sur le maquis pour la culture de céréales.

En allant vers le sud, **A Bucca di u Sarpentu** domine le lieu-dit **U Fossu di U Sarpentu**, un gouffre marin. Si l'origine du premier pourrait venir du serpent, *a sarpi*, cette double dénomination, terrestre et marine, évoque également la possibilité d'un mythe oublié, le suffixe évoquant un grand serpent, un dragon, qui habiterait alors au fond de la mer. Si l'on retrouve ce récit ailleurs en Corse, il rappelle la place de la mer dans l'imaginaire corse, espace synonyme de danger et d'invasion, habité par *U Magru*, l'Ogre, héritier de divinités du Temps et du Destin, dans un palais de cristal où il garde de fabuleux trésors. Sa forme serpentiforme se retrouve sur le drapeau corse, encadrant la tête-de-Maure.

La dénomination de cette côte déserte, battue par les vents et les embruns, est peut-être à rapprocher de **u Stagnu di Balistra**, nom donné à l'arbalète pouvant aussi renvoyer à une tour de guet sans doute médiévale.

Toujours sur la façade maritime, **u Mariscu** renvoie à la houle, aux vagues, faisant référence à un endroit exposé à la mer, battu par les embruns, alors que **u Capicciolu di i Vulpi** tient son nom de *a vulpi*, le renard, les creux des rochers de cette petite pointe offrant de nombreuses possibilités de tanières, et de *u capicciolu*, le petit cap.

De nombreux toponymes renvoient également aux espèces floristiques, telles que **i Lattona**, **u Lattonu**, évoquant *il Lattone*, nom corse de l'euphorbe arborescente (*Euphorbia dendroides*), **a Feminiccia**, étendue d'une variété de bruyère *a scopa femina* avec laquelle on pouvait faire des balais, ainsi que **i Pirateddi**, *u peru* désignant le poirier, le suffixe *-edda* signifiant de petits poiriers ou des poiriers à petites poires.

Enfin, des toponymes évoquant la pierre sont aussi présents, tels que **a Funtana di Petra Bianca**, la « pierre blanche » soulignant la couleur claire du granite à cet endroit ou la présence de filons de quartz, et **I Quadrala** faisant référence un ensemble de terrains caractérisés par des rochers de forme carré, dressés, anguleux, parfaitement adapté à l'aspect du granite du promontoire à l'est du plateau.



SENSIBILISATION & ACCUEIL DU PUBLIC

PROGRAMME PEDAGOGIQUE (PI 13)

125 élèves de cinq classes différentes, deux CM2 de l'école d'A Trinita di Portivechju et trois classes de 6^e du collège Léon Boujot de Portivechju, ont pu suivre le programme pédagogique en 2017.

Pour chaque classe suivant le programme pédagogique, deux interventions dans l'école accompagnent les sorties de terrain. L'ensemble du programme permet d'avoir une approche complète du fonctionnement des mares temporaires méditerranéennes, de leur écologie riche et fragile, ainsi que du rôle et des enjeux d'une réserve naturelle.

JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2017 (PI 20)

Inscrite sur la liste des zones humides d'importance internationale depuis 2007, la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone organise chaque année un évènement particulier pour participer à la célébration de la journée mondiale des zones humides, le 2 février.

En 2017, le thème de la manifestation était « Les zones humides pour notre avenir : Modes de vie durables ». Environ 60 élèves de l'école élémentaire de Bunifaziu ont bénéficié d'une animation pédagogique.

AUTRES ACTIONS PEDAGOGIQUES

Une classe de CE2 d'U Travu a été accueillie sur la réserve naturelle le 6 juin 2017 à l'occasion de la « Fête des mares » (PI 10).

Enfin, pour la troisième année consécutive, quatre stagiaires de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) ont été accueillis sur la réserve naturelle et ont pu échanger sur la protection des espaces naturels (PI 14).

Mise en page : OEC

Photographies : OEC (Couverture et p. 4, 10, 12 et 23) et Acula/Cdl (p. 6)

Légende p.10 : Fleurs de *Gennaria diphylla*/OEC

© OEC/ Septembre 2018

